



••• FICHE 2.2 - COMMENT SE SITUER DANS UN ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DE L'ESS?

••• CONTEXTE ET ENJEUX

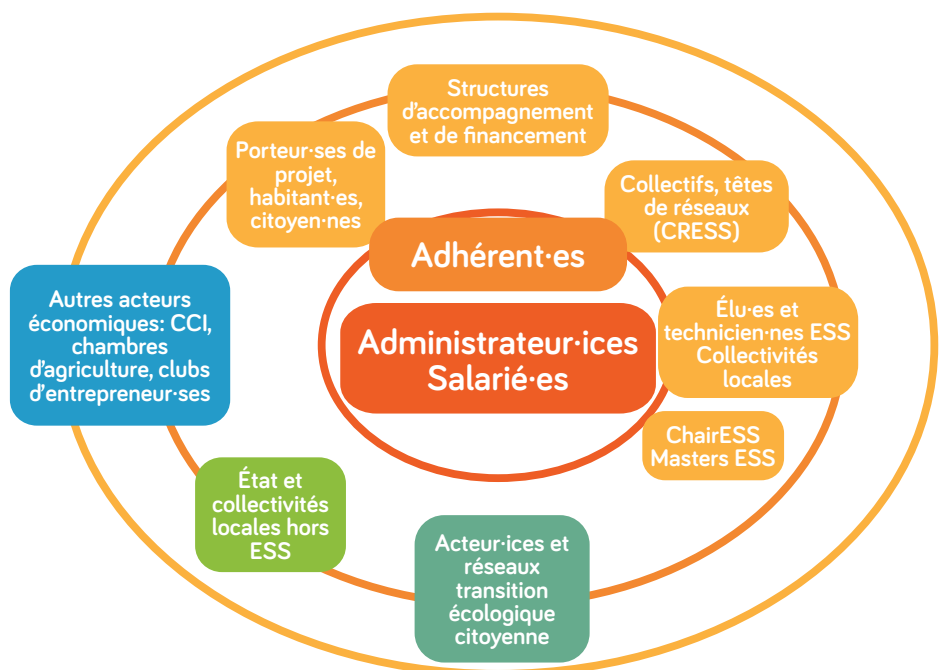
- Depuis quelques années, les acteur·ices des politiques publiques nationales et locales mobilisent la notion d'écosystème comme **un enjeu stratégique et un instrument d'action publique**.
- Le terme commence à se **diffuser dans l'ESS** dans les discours et écrits des élu·es et technicien·nes des collectivités locales, des agences (AVISE) et des réseaux de l'ESS (exemple de l'écosystème breton de l'ESS), y compris de l'économie solidaire (APES).
- La notion d'écosystème territorial est révélatrice d'une **densification, spécialisation et technicisation des acteur·ices, réseaux, structures et collectivités** qui agissent pour l'ESS dans les territoires.
- Hier pionnières, les structures territoriales du MES doivent aujourd'hui **faire valoir leurs spécificités et agir en complémentarité** avec d'autres acteur·ices, réseaux et structures.
- Un des enjeux pointés est de faire valoir la **dimension solidaire et citoyenne** face à un **référentiel de l'ESS plus entrepreneurial**.

••• DÉFINITIONS

- En **écologie**, un écosystème est un ensemble formé par une **communauté d'êtres vivants en interaction** (biocénose) avec son environnement (biotope). Les composants de l'écosystème développent un dense **réseau de dépendances**, d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le **maintien et le développement de la vie** (Wikipédia).
- Un écosystème d'action publique renvoie plutôt à la notion d'**organisation en réseau** entre des **organisations autonomes** dans leurs projets et moyens de fonctionnement qui, sur un secteur ou territoire, **collaborent pour structurer un domaine** de l'action publique.

- Cette **interdépendance** ne repose pas sur des relations hiérarchiques ou contractuelles entre organisations. **On n'adhère pas à un écosystème, on y participe**. Ses frontières sont floues et espaces de décision multiples.
- Un **écosystème territorial de l'ESS** est composé d'élu·es et de technicien·nes, de responsables et animateur·ices de têtes de réseaux, de structures d'accompagnement et de financement, de chercheur·ses et formateur·ices, etc.
- Ces parties prenantes parlent le **même langage** (iels savent ce qu'est l'ESS), connaissent les **priorités, dispositifs et financements** des politiques locales de l'ESS, participent à des **instances ou espaces d'information ou de concertation**, peuvent **orienter les porteur·ses de projet**, connaissent les **initiatives et entreprises emblématiques** de l'ESS, etc.

••• L'ÉCOSYSTÈME DES STRUCTURES LOCALES DU MES



••• FAIRE VALOIR SES SPÉCIFICITÉS DANS L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

- Les structures territoriales du MES participent d'un écosystème de l'ESS à l'échelle d'une métropole, département ou région. Elles doivent y **faire valoir les spécificités de l'économie solidaire** en matière de vision de l'économie, de regroupement d'initiatives, de pratiques d'accompagnement, de coopération territoriale, etc. Elles s'inscrivent davantage dans des postures d'animateur-ices que dans celles d'opérateur-ices agissant dans des logiques de délégation.
- Les écosystèmes de l'ESS peuvent être favorables à la **coopération territoriale** mais aussi à des relations de coopération, des processus de **différenciation et spécification**. La culture de la compétition voire de la concurrence naturelle est aujourd'hui très ancrée dans les champs d'activité économique dans lesquels les acteur-ices de l'économie solidaire évoluent. Et de fait, il n'y a pas **forcément de solidarités** interpersonnelles et inter-organisationnelles en cas de difficultés internes d'une structure locale de l'ESS.
- Un premier défi tient à la capacité à intervenir sur **l'ensemble des territoires de nouvelles régions** (Normandie, Hauts-de-France, Occitanie, Bourgogne Franche-Comté) au-delà de l'aire géographique de leurs interventions historiquement centrée sur les métropoles (Caen, Dijon, Lille, Toulouse), communautés urbaines et départements. Cette couverture géographique doit tenir compte de son ancrage local historique mais aussi des recompositions des acteur-ices et réseaux locaux-les de l'ESS, plus ou moins pré-existants sur les territoires d'agrandissement de compétence. Par exemple, l'APES compose aujourd'hui avec des acteur-ices ESS de la Picardie pour répondre de ses redevabilités de financement par la région des Hauts de France, là où elle agissait depuis longtemps dans le seul Nord-Pas-de-Calais. Dans sa région historique d'intervention, l'association est fortement ancrée, ce qui se traduit par une connaissance fine des acteur-ices (personnes morales et physiques).
- Un second défi relève d'une capacité d'anticipation et de spécification face à la **diffusion et banalisation de notions** (innovation sociale, coopération territoriale, transition écologique, évaluation des impacts, etc.). Ainsi, des marqueurs de l'économie solidaire à la fin des années 1990 comme l'utilité sociale, l'ancrage local, la consommation responsable font aujourd'hui référence dans les milieux locaux de l'ESS.
- Un troisième défi est le maintien de la **légitimité de son positionnement**, des **effets de réputation** et de sa connaissance fine du territoire auprès notamment des collectivités locales face aux propositions de **duplication de solutions ou de dispositifs ESS clés en main** par les entrepreneurs sociaux extraterritoriaux, y compris dans des logiques de franchises.

••• EXEMPLES DE COLLABORATIONS AU SEIN DES ÉCOSYSTÈMES DE L'ESS

Plusieurs types de relations des structures du MES avec les acteur-ices de leur écosystème local de l'ESS ont été repérés lors des visites apprenantes.

- Négocier et faire reconnaître sa **place dans la chaîne de l'accompagnement en ESS** (ARDES, PES21, MES Occitanie).
- **Adhérer à la CRESS**, siéger dans un collège et participer aux groupes de travail (APES, ARDES, MES Occitanie, UFISC IDF) afin de mieux faire reconnaître l'économie solidaire et susciter des coopérations nouvelles autour de la transformation.
- **Animer et organiser des événements ESS** (débat, forums, mois de l'ESS, etc.).
- Être partie prenante active de la **co-construction des politiques locales de l'ESS** et de leurs instances de suivi (ARDES participant de l'élaboration de la politique régionale ESS de Normandie; le PES 21 dans l'élaboration de la feuille de route ESS de Dijon Métropole).
- Gagner en légitimité en **expérimentant de nouvelles problématiques**: Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) pour l'ARDES et l'APES; les modèles socioéconomiques et les plateformes coopératives pour l'APES; l'Accueil des Jeunes adultes et de leurs Initiatives en Territoires Ruraux pour l'UFISC.
- Porter la **voix de l'économie solidaire et de la citoyenneté économique dans les milieux institutionnels diversifiés ou privés** tels que des réseaux d'entreprises responsables, France Active (participation de MES Occitanie à France Active Occitanie - Midi-Pyrénées Active), les acteur-ices de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (APES à Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) Hauts-de-France).
- Être localement **partie prenante des mouvements de la transition** (Collectif pour la Transition citoyenne, Alternatiba, Camp Climat, Transiscope,...).



••• RÉFÉRENCES

- Levesque B. (2016), *Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes?* Revue Interventions économiques, n°54 <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/pdf/2802>, consulté le 08/07/2022
- RIPESS, *Vers le renforcement des écosystèmes de l'ESS à tous les niveaux : Co-construction de politiques publiques pour la promotion de l'ESS, et stratégies et/outils de plaidoyer du local au global - Partage d'expériences et d'approches*, webinaire, <http://www.ripess.org/vers-renforcement-ecosystemes-de-less-a-niveaux/>